

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

Un bon chiffre !

Le ministère de l'Éducation nationale annonce "une augmentation conséquente du nombre d'inscrits aux concours de recrutement 2014" de "plus de 46%", soit "environ 44.000 candidats supplémentaires. Plus de 138.000 personnes au total se portent candidates aux concours enseignants 2014, contre 94.300 pour 2013. Plus précisément les augmentations sont de 57% dans le primaire, et dans le second de 37%.

Les concours de l'enseignement privé connaissent eux une augmentation globale de plus de 19%.

Mais la santé scolaire ? Elle n'est pas bonne ! La preuve ? En 2011, l'Éducation nationale n'a réussi à embaucher que **24 médecins pour 100 postes offerts et 272 infirmiers pour 405 postes.**

Lutte contre l'illettrisme

Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé l'attribution du label Grande Cause Nationale 2013 au collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme".

L'illettrisme concerne pas moins de "2.500.000 personnes, soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans", qui "ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne".

S O M M A I R E

❑ *Refondation ?!*

- "Et si on parlait vacances ?
- Ou semaine de 4,5 jours ?
- Question à Georges Fotinos
- A méditer : l'avis de George Pau-Langevin

❑ *On en parle ... la violence à l'école*

- Quelles réponses ?

❑ *Inattendu !*

RASED

Un amendement au rapport présentant les grandes lignes du **projet de loi sur la refondation de l'école**, voté en commission à l'Assemblée, propose d'allouer aux Réseaux d'aide spécialisée aux enfants en difficulté (**RASED**) une partie des 7 000 postes créés pour le dispositif "Plus de maîtres que de classes".

Un autre amendement au rapport annexé au projet de loi prévoit que "les spécificités des missions et du fonctionnement des **RASED** seront réexaminées et s'intégreront dans une logique de complémentarité avec l'ensemble des **dispositifs d'aide**".

Refondation ?!

"Et si on parlait vacances ?"

Plus de la moitié des Français sont favorables au **raccourcissement des grandes vacances scolaires** proposé par le ministre de l'Education nationale Vincent Peillon.



D'après une enquête Ifop/Dimanche Ouest-France menée auprès de 990 personnes 53 % des sondés approuvent la mesure, 17 % faisant part de leur adhésion totale. 47 % des personnes interrogées y sont défavorables.

Selon **Christian Forestier**, co-animateur de la concertation sur la refondation de l'école lancée par **Vincent Peillon** et ancien co-président du comité de pilotage sur les rythmes scolaires de Luc Chatel, le raccourcissement des vacances d'été permettra de "revenir à un maximum de 5 heures de cours par jour" dans le primaire.

Ou semaine de 4,5 jours ?

L'académie de Médecine défend la semaine de quatre jours et demi, inscrite dans la réforme des rythmes scolaires, en rappelant que la santé de l'enfant doit primer sur les intérêts des adultes.

Elle appelle tous les acteurs concernés — enseignants, parents, pouvoirs publics — à "dépasser la polémique autour de la seule semaine de quatre jours" et à **considérer le "temps de vie de l'enfant" (journée, semaine, année scolaire/grandes vacances)...**

Pour l'académie, "la semaine de 4 jours est un contresens biologique.

Elle milite en faveur du samedi matin plutôt que le mercredi afin d'éviter la désynchronisation inévitable de l'enfant en début de semaine".

Partisane du raccourcissement des grandes vacances, elle juge également utile de limiter "le temps de travail quotidien à l'école à 4h30/5h, en fonction de l'âge de l'enfant" en notant que "les devoirs et les leçons actuellement faits à la maison doivent être inclus dans le temps scolaire".

Soulignant enfin l'insuffisance du temps de sommeil des jeunes, qui "hypothèque leurs facultés physiques et intellectuelles", l'académie appelle les parents à "être plus attentifs à la durée et à la qualité du sommeil, indispensables à la réussite de leurs enfants".

Question à Georges Fotinos, ancien Inspecteur général de l'éducation nationale en charge du dossier des rythmes scolaires **est-ce la priorité de modifier les rythmes scolaires avant même de revoir le contenu des programmes ?**

La réforme des rythmes scolaires est une amorce : à partir du moment où l'on modifie l'organisation de la journée d'école et du calendrier annuel, les programmes et les pratiques pédagogiques ne peuvent plus être les mêmes. Une réforme réussie passe par le travail en commun des enseignants et des animateurs professionnels, chargés des activités sportives et culturelles. Cette fertilisation croisée crée ce cercle vertueux de la réussite des apprentissages, avec un phénomène de "transfert". En clair, si certains élèves s'épanouissent en musique par exemple, leur technique musicale les aidera ensuite à mieux réussir dans d'autres disciplines.

Promouvoir une pédagogie de coopération plutôt qu'une pédagogie de la concurrence apparaît comme l'autre levier de ce changement.

A méditer : l'avis de George Pau-Langevin



La ministre déléguée a souligné que les collectivités "auront à modifier leur organisation, et surtout," les communes qui n'avaient pas de **périscolaire** "seront obligées d'en proposer parce que les enfants seront libérés plus tôt". **La mise en place de la réforme des rythmes scolaires "révèle surtout les inégalités actuelles entre les enfants** puisque dans certains endroits il y a une offre périscolaire qui est riche et bien fournie, dans d'autres endroits il y a peu de choses" .

On en parle ... la violence à l'école

Selon une enquête inédite menée auprès de plus de 20.000 personnels du second degré, la violence physique est minoritaire dans les collèges et lycées (moins de 1% des répondants ont été frappés) mais la **violence verbale** est très répandue : 42,3% des enseignants en filière générale et 59,7% des enseignants en SEGPA et classes spécialisées ont ainsi été insultés au moins une fois depuis le début de l'année.

L'école n'est donc "pas à feu et à sang", relève Eric Debarbieux responsable de l'enquête : près de 9 répondants sur 10 affirment se sentir en sécurité dans l'établissement. Ce sont plutôt les relations entre personnes qui sont cause de mal-être : 18,2% des personnels ont déjà été mis à l'écart par une partie du personnel, et 22,9% ont déjà été harcelés. Si 29,6% des sondés envisagent souvent ou très souvent de quitter leur métier, cette proportion atteint 45,4% de ceux qui se disent ostracisés, et 56,1% de ceux qui se disent harcelés !

Quelles réponses ?

La délégation présidée par Eric Debarbieux s'est fixé quatre priorités :

- le bien-être des personnels et un meilleur suivi des victimes,
- l'amélioration du climat scolaire,
- la formation à la gestion de crise pour les personnels,
- la relance de long terme de la campagne "Agir contre le harcèlement".

Elle souhaite enfin lancer une réflexion sur une "justice éducative réparatrice", remarquant que les punitions "bêtes et méchantes" qui ne prennent pas en cause les causes ne font qu'aggraver les phénomènes de violence, dont le harcèlement.

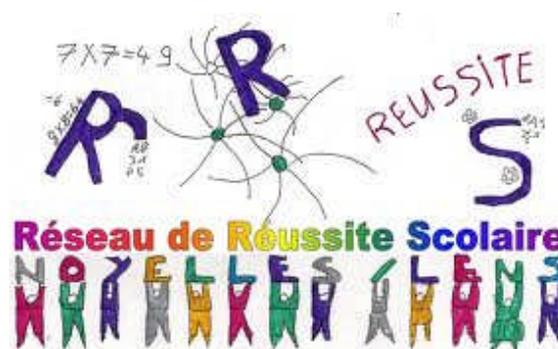
DERNIÈRE MINUTE !

L'article premier du projet de loi sur la refondation de l'école a été voté à l'Assemblée nationale. Il contient les grandes orientations de la loi : création de 60 000 postes d'ici la fin du quinquennat, création des Espé, d'un Conseil supérieur des programmes, mise en place de l'enseignement moral et civique, **apprentissage d'une langue vivante dès le CP** et **quasi suppression du redoublement**.



Inattendu !

L'intérêt est-il nécessaire à la réussite scolaire ? Ce n'est pas sûr, selon Julien Masson, enseignant et auteur d'une thèse sur le sujet (Paris Ouest Nanterre). " L'intérêt que porte l'élève pour les activités scolaires n'impacte que peu les résultats scolaires et qui plus est avec une amplitude négative. au contraire", nous dit-il. Pour autant, démotiver ses élèves n'est pas profitable non plus... Il ressort qu'à l'école primaire, la compétition au sein de la classe, le fait de rechercher la performance à tout prix, de vouloir montrer aux autres que l'on sait mieux faire est délétère pour les résultats des élèves.



NOS RENDEZ VOUS :

- Samedi **16 mars** 2013 à Juliéнас 69 UD DDEN du Rhône. R Gasco Ruralité. RPI.
- Lundi **18 mars** 2013 à Paris. As Gle COFRADE. M-C. Fargeix.
- Lundi **18 mars** 2013 à Paris. RDV Mairie de Paris. 100 congrès. JM. Lemuet. D.Foulon. J. Remer.
- Mercredi **20 mars** 2013 à Paris. RDV Ministère Education Nationale. Audience mission Morale Laïque. JM. Lemuet. D. Foulon. M-C. Fargeix. R. Gasco.
- Samedi **23 mars** 2013 à Jonzac 17 UD DDEN de Charente Maritime. JM. Lemuet. Refondation de l'Ecole.
- Samedi **23 mars** 2013 à Paris. UD DDEN de Paris. J-P.Gras. Refondation de l'Ecole.
- Mardi **26 mars** 2013 à Paris. ONS Accessibilité. M-Jo Aymard.
- Mercredi **27 mars** 2013 à Paris. ONS Sécurité. S.Cappe.
- Mercredi **27 mars** 2013 à Auxerre 89 UD DDEN de l'Yonne. D. Foulon. Rythmes scolaires.
- Jeudi **28 mars** 2013 à Paris. CNAL. D.Foulon.
- Jeudi **28 mars** 2013 à Paris. FD DDEN. Vérification de la comptabilité 2012. A. Blann, F. Toubhantz. D. Quétard. J-P. Mathieu. F. Masson. P.Gallier. JM. Lemuet.
- Vendredi **29 mars** 2013 à Nouaillé Maupertuis 86. UD DDEN de la Vienne. JM. Lemuet. Refondation de l'Ecole.
- Samedi **30 mars** 2013 à Périgueux 24. UD DDEN de Dordogne. A-M. Vicenty.
- Mardi **2 avril** 2013 à Marseille 13. Congrès SE-Unsa. J-P. Mathieu.
- Samedi **6 avril** 2013 à Gouville sur Mer 50. UD DDEN de la Manche. JM. Lemuet. Rythmes scolaires.
- Samedi **6 avril** 2013 à Vezin-le-Coquet 35. UD DDEN de l'Ille et Vilaine. D. Foulon.
- Samedi **6 avril** 2013 à Chelles 77. UD DDEN de Seine et Marne. J-P. Gras. Violence à l'Ecole.
- Samedi **6 avril** 2013 à Beaupréau, FCPE 49. J Manceau. Ouvertures écoles publiques.
- Mercredi **10 avril** 2013 à Paris. As Gle extraordinaire L'ESPER. D.Foulon.
- Jeudi **11 avril** 2013 et Vendredi **12 avril** 2013 au Kremlin-Bicêtre 94, Résidence Igesa Voltaire. Bureau fédéral et Conseil fédéral.

CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

N° 5 du 13 février 2013 OBJET : Inscriptions pour le congrès de Troyes - 2013

(inscriptions à retourner au plus tard pour le 1^{er} avril 2013)

N° 6 du 26 février 2013 OBJET : Communiqué de presse CNAL du 26 février 2013

N° 7 du 27 février 2013 OBJET : Suivi rythmes scolaires

N° 8 du 6 mars 2013 Objet : Urgent et pour action : Amendement « Loi Carle » (suite...)

N° 9 du 7 mars 2013 OBJET: Renouvellement quadriennal et recrutement de nouveaux DDEN

N°10 du 21 mars 2013 OBJET : Rythmes scolaires

LA LETTRE D'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION

La lettre est sur le site fédéral, vous la recevez par internet, vous ne la recevrez dorénavant sur support papier que si vous n'avez pas d'adresse courriel



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 234 du mois de mars du Délégué.